

NOM : _____

DOSSIER No : _____

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ AU TRAITEMENT DE PROTHÈSE AMOVIBLE

Attentes du patient

Un examen buccal complet est fortement conseillé avant le début de tout traitement.

Problèmes et adaptations post-insertion :

- Mastication : Phase de rééducation masticatoire. Impossibilité de croquer ou de manger certains aliments (pommes, maïs, steak). Il est possible que le patient se morde les joues.
- Phonétique
- Rétention : Adaptation musculaire, surtout maxillaire inférieur.
- Blessures : Plusieurs ajustements peuvent être nécessaires suite à la mise en bouche. Il est important de porter la prothèse quelques heures avant le rendez-vous. Le patient ne doit en aucun temps tenter d'ajuster la prothèse lui-même.

Soins post-insertion :

- La durabilité de la prothèse est assurée par un entretien adéquat.
- Afin d'éviter la prolifération bactérienne, il est primordial d'enlever la prothèse durant la nuit.
- Il est important de conserver une bonne hygiène buccale afin d'éviter la détérioration des dents résiduelles et/ou des tissus mous.
- Dans le cas d'une prothèse immédiate, un regarnissage sera nécessaire 2-3 mois suite à la mise en bouche afin d'améliorer la rétention. Le regarnissage est temporaire.

Prothèse immédiate

Une prothèse immédiate est un compromis afin d'éviter une période d'édentation prolongée. Il se peut donc que l'esthétique de la prothèse ne soit pas idéale. Une période de convalescence peut aussi être envisagée. L'absence d'hygiène avant le traitement est précurseur d'infection post-insertion.

Le patient s'engage à se présenter à tous les rendez-vous qui seront nécessaires à la confection de sa prothèse (minimum de cinq).

A moins d'avis contraire, la mise en bouche de la prothèse doit se faire à l'intérieur d'un délai raisonnable (8 semaines) à partir de l'empreinte primaire.

Au moment de la mise en bouche, la totalité des frais engendrés par le traitement devront être payés.

Signature : _____

Patient(e)

Dentiste

Date : _____